



valence
ROMANS
AGGL 

Commune de Romans- sur-Isère

Archives communales

Les enfants assistés, XIX^e - XX^e siècle

Guide de recherche dans les archives hospitalières

2020

Archives communales et communautaires
Site de Valence
10 rue Farnerie – BP 2119
26021 VALENCE Cedex
Tel : 04.75.79.23.96

Site de Romans
3 rue des Clercs
26100 ROMANS-SUR-ISERE
Tel : 04.75.45.89.89
www.archives-ville-romans.fr

www.valenceromansagglo.fr

Sommaire

Introduction	2
Sources complémentaires	4
Archives communales de Romans-sur-Isère	4
Archives communales de Bourg-de-Péage [conservées aux Archives de Romans]	4
Archives communales de Valence	4
Archives départementales de la Drôme	4
Documentation conservée aux Archives de Romans	5
Archives hospitalières XIXe-XXe siècles (121S - 122S)	7
Enregistrement des enfants	7
Déclarations de naissance	8
Déclarations de décès	8
Placement des enfants / mouvements / mutations : données nominatives	8
Dossiers individuels	11
Soins aux enfants (admission à l'hospice pour soins)	13
Suivi des enfants	14
Administration	16
Annexes	22
Définitions	22
Repères historiques nationaux et locaux	23

Introduction

Durant l’Ancien régime, les enfants trouvés sont confiés aux œuvres de charité religieuse. A la Révolution, les établissements à vocation hospitalière se réunissent pour former une seule institution. Dès lors, l’hôpital devient le lieu d’accueil des enfants trouvés, abandonnés et orphelins. Leurs conditions de vie tendent à s’améliorer. Au XIX^e siècle, l’Etat organise progressivement l’assistance aux enfants trouvés et crée l’Assistance publique en 1849. Depuis les lois de 1904, les enfants trouvés, abandonnés ou orphelins pauvres sont désignés sous le terme « d’enfant assisté ».

A Romans, le plus ancien hôpital de la ville, l’hospice Sainte-Foy, fusionne avec l’hospice de la Charité en 1810. Les enfants orphelins sont pris en charge par l’hôpital général situé sur les quais de l’Isère jusqu’à son transfert à l’hospice de la Charité en 1830. Dès lors, un seul établissement situé quai de la Charité (actuel quai Sainte-Claire) rassemble toute la population malade et indigente de la ville.

Centre de ressources incontournable de la mémoire romanaise, les Archives de Romans conservent plus de 158 ml d’archives hospitalières du XIII^e au XX^e siècle. Ces fonds proviennent de différentes institutions religieuses et établissements charitables en fonction à Romans de la fin du Moyen-Age à nos jours : Aumône Perrot de Verdun, Hôpital Sainte-Foy, Séminaire des Orphelines, Hôpital de la Charité, Hôpital général, etc. Ces archives hospitalières, conservées dans de multiples lieux sont rassemblées et déposées aux Archives départementales de la Drôme aux XIX^e et XX^e siècles. En 2005, ces fonds ont intégré les locaux des Archives de Romans en respectant le classement établi à l’époque par les Archives départementales (13 fonds anciens du XIII^e au XIX^e siècle et 2 fonds de l’époque moderne XIX^e-XX^e siècles).

Ces archives constituent aujourd’hui une source précieuse d’informations sur l’histoire sanitaire et sociale de Romans et des alentours. Parmi les thèmes susceptibles d’être étudiés, le parcours des enfants trouvés constitue une demande récurrente des usagers des archives. Afin de faciliter leurs recherches, ce guide présente de façon thématique les différentes références conservées dans le fonds des archives hospitalières.

L’instrument de recherche est consacré aux sources extraites du fonds de l’hôpital aux XIX^e et XX^e siècles. Le plan de classement présente successivement des documents contenant des informations nominatives (enregistrement des enfants, déclarations de naissance et décès, placement en nourrice, dossiers individuels, admission à l’hospice pour soins, suivi des enfants au cours de leur placement, etc.) puis des documents d’ordre général sur l’organisation du service des enfants trouvés (registres de délibérations, documents de gestion, comptabilité, correspondance) de 1748 à 1940. Pour chaque thématique, les documents sont présentés dans l’ordre chronologique.

Ce guide, en rassemblant les informations nominatives et les informations générales sur la vie quotidienne des enfants assistés, renseigne les recherches à la fois généalogiques et historiques.

La recherche d'un enfant assisté est complexe et se heurte aux nombreuses lacunes constatées dans les archives hospitalières. La consultation des registres d'inscription de l'année de naissance de l'enfant est un préalable pour débiter. Dans la plupart des cas, l'enfant est admis lors de sa première année mais il est parfois nécessaire de prolonger la recherche jusqu'aux 12 ans révolus.

Chaque enfant déposé se voit attribuer un numéro matricule lors de son enregistrement. Ce numéro d'identification suit l'enfant jusqu'à sa majorité et est systématiquement mentionné dans tous les documents. Dès lors, il est possible de retrouver le procès-verbal ou bulletin individuel d'exposition (classés par numéro matricule et non par ordre alphabétique) et poursuivre les recherches avec les registres de mutations (qui permettent de suivre le parcours des enfants entre l'hospice et le placement en nourrice dans les campagnes environnant Romans). Les enfants sont confiés à des nourrices jusqu'à l'âge de 12 ans, puis à un patron jusqu'à leur majorité.

Le recensement de ces sources a été conduit à partir de l'inventaire provisoire des archives hospitalières et reflète l'état actuel de classement du fonds. Un travail approfondi de traitement est nécessaire et permettra de s'assurer de l'exhaustivité des sources mentionnant les enfants assistés.

Les documents présentés dans ce guide de recherche sont consultables en salle de lecture des archives dans le respect de la législation sur la communicabilité des archives publiques. Des registres nominatifs ont été numérisés et mis en ligne sur le site des archives. Il s'agit des registres des procès-verbaux des enfants abandonnés de 1819 à 1842 et du registre de placement des enfants trouvés et abandonnés de 1865 à 1887. Ces documents sont consultables sur le site :

http://www.archives-ville-romans.fr/Ressources_en_ligne/les_habitants/enfants_abandonnes

Sources complémentaires

Sont signalés ici les sources complémentaires conservées aux Archives de Romans et dans d'autres services d'archives locaux permettant ainsi de compléter une recherche sur un enfant assisté. Les fonds concernant l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures sous l'Ancien Régime puis l'enregistrement des actes d'état civil à partir de 1792, les fonds relatifs aux institutions publiques et privées d'assistance et de prévoyance (bureau de bienfaisance, œuvres charitables, établissements hospitaliers, etc.) sont notamment présentés.

Archives communales de Romans-sur-Isère

Série GG - Cultes, Instruction publique, Assistance publique (1348-1792)

Les registres paroissiaux de 1545 à 1792 sont numérisés et consultables sur le site internet des archives : http://www.archives-ville-romans.fr/Ressources_en_ligne/les_habitants/Genealogie

A signaler : GG 74 - Pièces concernant les consultations au sujet des enfants trouvés (1748-1757).

Série E - Etat civil (1720-1968)

Les registres d'état civil de 1792 à 1917, les publications de mariage de 1793 à 1803, les tables jusqu'en 1912 sont numérisés et consultables sur le [site](#).

Série Q - Assistance et prévoyance (1792-1970)

A signaler notamment dans la sous-série 5Q - Application des lois d'assistance et de prévoyance - les articles 5Q66-67 sur l'action de l'Œuvre municipale de la Goutte de lait et de la consultation des nourrissons en faveur des enfants assistés pour la période 1810-1938.

Série S – Fonds entrés par voie extraordinaire – 108S – 120S - Archives hospitalières (1160-1833) :

Sous l'Ancien Régime, ce sont les seigneurs et la charité privée qui se chargent de l'entretien des enfants trouvés. Ils ne sont pas reçus par les établissements hospitaliers mais les documents de ces institutions peuvent constituer un témoignage des œuvres d'assistance de l'époque.

Archives communales de Bourg-de-Péage [conservées aux Archives de Romans]

BdP/GG1-6 – Registres paroissiaux (1602-1792)

BdP/1W56-91 - Registre des actes de naissances, mariages et décès (1703-1910)

BdP/1W395 - Assistance publique, enfants abandonnés (1884-1910)

Archives communales de Valence

Série E - Etat civil (1792-1957)

Série Q - Assistance et prévoyance (1793-1976)

Sous-série 2S - Hospices civils de Valence, fond ancien (1428-1982)

Sous-série 3S - Hôpital de Valence (1428-1982)

Archives départementales de la Drôme

Série E - Etat civil

Série H-dépôt - Archives hospitalières déposées

Série X - Assistance et prévoyance sociale : 18X Hospices de Romans (an VIII-1930)

Documentation conservée aux Archives de Romans

Ouvrages :

CHEVALIER (Jean-André-Ulysse, docteur), *Essais historiques sur les hôpitaux et les institutions charitables de la ville de Romans*, Chenevier et Chavet, Valence, 1865; 359 p.; 17x24, p.257-268, 12Usu2.

FRAISSE (Angélique), *L'hôpital de Romans au XIX^e siècle (1830-1851) : entre charité et médecine*, Mémoire universitaire, Université Jean-Moulin Lyon 3, Lyon, 1998, 216 p., 1FLR869.

GAUTHIER (Jean-Sébastien), *L'hôpital de Valence dans la première moitié du XIX^e siècle (1802-1850)*, mémoire de maîtrise, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1996, 98p. (nc)

PROVENCE (Myriam), *Guide des recherches sur les enfants naturels et abandonnés*, Brocéliande, Paris, 2001, 63p. (7Usu22).

Anonyme, *Reconstituer la généalogie des enfants abandonnés*, Revue française de généalogie (La), 2010/05, n°187 (7Per4/187).

Anonyme, *Hospice civil Napoléon III de Cherbourg : dépense des enfants assistés*, Archives imprimées, Mouchel, Cherbourg, 1868, 8 p. (1FLR1127).

Anonyme, *Mémoire présenté par la commission administrative des hospices civils de Langres pour établir que les dépenses intérieures des enfants assistés par les départements doivent être remboursées aux hospices dépositaires et réparties entre les Départements et les Communes de la même manière que les dépenses extérieures de ces mêmes enfants*, Archives imprimées, 1868, 7 p. (1FLR1128)

Anonyme, *Service des enfants assistés : arrêté préfectoral* [recueil des actes administratifs de la Préfecture 1862 n° 20], Valence, 1862, 31 p. (3FLR184).

Articles de presse :

ARCHIMBAUD (Marquis d'), *Rapport sur les enfants trouvés*, Revue du Dauphiné, 1838, n°3-4, p.306-319 (141Per2/04/20).

BAXTER (Jean-Yves), *Le nom des enfants trouvés*, Notices d'histoire locale et régionale, 2012, n°712 (76Per5/712).

BAXTER (Jean-Yves), *1er juin 1845 : suppression du tour d'abandon à l'hospice de Romans*, Notices d'histoire locale et régionale, 12/02/2014, n°811 (76Per6/811).

BEAUBESTRE (Jean), *Enfants naturels et abandonnés*, Généalogie magazine, 1990/02, n°080, p.36-37 (8Per1/080/07).

CHRISTIAN (Francis), *L'hôpital des enfants trouvés*, Généalogie magazine, 1994/04, n°126, p.15-17 (8Per2/126/01).

GUIRONNET (Michel), *Sort et administration des enfants de l'assistance publique dans la Drôme au XIXe siècle*, Revue drômoise, 1991/12, n°462, p.538-554 (12Per81/462/03).

HERMANN (Marie-Thérèse), *Onomastique : le nom des enfants trouvés*, Généalogie magazine, 1990/12, n°089, p.19-22 (8Per1/089/02).

PROVENCE (Myriam), *Enfants abandonnés : n'abandonnez pas les recherches !*, Revue française de généalogie (La), 2002/05, n°139, p.25-29 (7Per1/139/03).

PROVENCE (Myriam), *Les enfants naturels et abandonnés*, Généalogie magazine, 2006/10, n°263, p.10-16 (8Per6/263/01).

ROLLET (Catherine), *De la ligue contre la mortalité infantile au Comité national de l'enfance : un siècle de promotion de l'enfance en France*, Histoire & Sociétés : revue européenne d'histoire sociale (193Per), 2005/08, n°15, p.16-29 (193Per1/15/03).

SANGOÏ (Jean-Claude), *La mortalité infantile dans le Midi toulousain au début du XIXe siècle*, Annales du midi : revue de la France méridionale (122Per), 2005/12, n°252, p.527-546 (122Per2/252/04).

SERRE Robert, *Les sages-femmes. - La mortalité infantile ; Abandon d'enfants aux XVIIe, XVIIIe, XIXe registres de Crest ; Victorine Venouil, sage-femme ordinaire*, Etudes drômoises : la revue du patrimoine de la Drôme (55Per), 2018/12, n°76, p.16-24 (55Per6/76/04).

Guide de recherche

Archives hospitalières XIXe-XXe siècles (121S - 122S)

Enregistrement des enfants

121 S 211¹	Registre n°2 contenant les procès-verbaux des enfants abandonnés (Valence ² et Romans) (matricule n°1697 à 3171).	1819-1832
122 S 7	Enfants trouvés : procès-verbaux d'exposition (matricule n° 1836 au n° 2123).	1821-1824
122 S 8	Enfants trouvés : procès-verbaux d'exposition (matricule n° 2124 au n° 2400).	1825-1827
121 S 212	Registre n°3 contenant les procès-verbaux des enfants abandonnés (Valence et Romans). (matricule n°3171 à 4753).	1832-1842
122 S 9	Enfants trouvés : procès-verbaux d'exposition (matricule n° 3516 au n° 3688).	1835
121 S 1731	Enfants trouvés : registre des inscriptions (matricule n°4781 à 4843).	1843
121 S 1715	Enfants trouvés ou abandonnés : registres des inscriptions (2 cahiers, matricule n°4845 à 4993 et 4994 à 5258).	1843-1845
121 S 836	Enfants trouvés : registre des inscriptions (matricule n°5236 à 5244).	1845
121 S 1714	Enfants trouvés ou abandonnés : registre des inscriptions (matricule n°6001 à 6368).	1854-1857
121 S 1677	Enfants assistés : procès-verbaux des enfants abandonnés. (4 cahiers : matricule n°6641 à 6930 / 6931 à 7179/ 7181 à 7439 / 7786 à 8302)	1859-1872
121 S 1076	Enfants trouvés et abandonnés : bulletins d'exposition (matricule n°6797-6798).	1861
121 S 1741	Enfants trouvés : registre des inscriptions (matricule n°8296 à 8838).	1872-1876
122 S 10	Enfants assistés : dossiers individuels (matricule n° 9676 au n° 9755).	1886
122 S 12/1	Enfants assistés : registre matricule des enfants assistés (répertoire alphabétique avec n° matricule, noms et prénoms des enfants).	1894-1898

¹ Les analyses surlignées signalent que le document est numérisé et consultable sur le site www.archives-ville-romans.fr

² En 1829, le dépôt de Valence est supprimé. Les enfants sont alors envoyés et enregistrés au dépôt de Romans (voir la chronologie p.24).

122 S 13/3 Enfants assistés : livre-journal pour la première inscription des enfants à la charge du département de la Drôme (matricule n°10696 au 11219) [colonnes renseignées : n° d'ordre, n° matricule, catégorie, noms et prénoms des enfants, sexe, date de l'admission à l'hospice, observations] (20/11/1895-23/08/1899). 1895-1899

122 S 11 Enfants assistés (de 1 jour à 13 ans) : dossiers individuels (matricule n° 11244 au n° 11372, 12347, 12502). 1900

Déclarations de naissance

121 S 1417-1431 Maternité des femmes indigentes : déclarations de naissance. 1881-1924

1417	1881-1885
1418	1886-1889
1419	1890-1892
1420	1893-1896
1421	1897-1899
1422	1900-1901 [manque 1902]
1423	1903-1905
1424	1906-1908
1425	1909-1911
1426	1912-1914 [manque 1913]
1427	1915-1917
1428	1918-1920
1429	1921 [manque 1922]
1430	1923
1431	1924

Déclarations de décès

121 S 1734 Enfants assistés : certificats de décès. 1793-1847

121 S 1748 Enfants assistés : actes de décès. 1843-1849

121 S 1718 Enfants trouvés ou abandonnés : actes de décès des enfants. 1850-1852

Placement des enfants / mouvements / mutations : données nominatives

121 S 213 Registre des enfants assistés (Valence et Romans) (n°2578 à 5082) [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, date de naissance, collier, dates de réception à l'hospice, sexe, références du procès-verbal, noms et prénoms des nourrices et nourriciers, demeure de nourrices et nourriciers, date de remise à la nourrice, mutations, observations]. 1829-1844

- 121 S 210** Registre alphabétique de placement des enfants assistés [par commune de résidence du nourricier. Colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, date de naissance, noms et prénoms de la nourrice, lieu de résidence de la nourrice].
1830-1837
- 121 S 998** Registre des enfants placés en nourrice et femmes décédées (matricule n°2942 à 3858).
1831-1837
- 121 S 857** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Colonnes renseignées : n° de matricule, noms et prénoms des enfants, date de naissance, date de l'exposition ou de l'entrée à l'hospice, date du placement, noms et prénoms de la nourrice, commune de demeure de la nourrice, date et lieu de décès].
1836-1837
- 121 S 1742** Hospice civil de Romans : certificats individuels de placement des enfants au-dessous de 12 ans.
1839-1847
- 121 S 879** Enfants trouvés : registre du mouvement général des enfants trouvés et abandonnés [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, de l'entrée à l'hospice, de placement, noms et prénoms des nourriciers, résidence des nourriciers, observations].
1840-1850
- 121 S 1685** Enfants trouvés : registre des mutations. [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, dates d'entrée, de sortie, noms et prénoms des nourriciers, domicile, observations].
1842-1843
- 122 S 13/2** Enfants assistés : registre de mouvement des enfants [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, d'entrée à l'hospice, de sortie, noms et prénoms des nourriciers, domicile des nourriciers, mode d'admission, observations].
1848
- 121 S 1490** Service des enfants trouvés, crèche : registre de placement des enfants en nourrice (n°6026 à 6134).
1854
- 121 S 1489** Service des enfants trouvés, crèche : registre de placement des enfants en nourrice (n°6135 à 6238).
1855
- 121 S 1689** Mutations survenues parmi les enfants trouvés, abandonnés et orphelins : listes nominatives. [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, dates d'entrée, de sortie ou décès, noms et prénoms des nourriciers, domicile, observations].
1860-1861
- 121 S 855** Enfants abandonnés : registre de placement des enfants en nourrice. 1860-1863
- 121 S 1686** Mutations survenues parmi les enfants trouvés, abandonnés et orphelins : listes nominatives. [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, dates d'entrée, de sortie ou décès, noms et prénoms des nourriciers, domicile, observations].
1862-1865

- 121 S 1688** Enfants assistés : registre de demandes d'indemnités [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms de l'enfant, date de naissance, date du placement, domicile, noms des nourriciers, temps passé chez les gardiens, date d'envoi de la feuille, observations].
1863-1875
- 122 S 41/1** Registre de placement des enfants trouvés et abandonnés [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, sexe, dates de naissance, d'exposition ou d'entrée à l'hospice, de placement, noms et prénoms des nourrices, communes de résidence des nourrices, dates du décès ou de la sortie, observations] 1865-1887
- 121 S 369** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1865 et 1877, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations]
1877
- 121 S 367** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1866 et 1878, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations]
1878
- 121 S 217** Enfants assistés : registre de mouvement des enfants placés âgés de 1 à 19 ans.
1880-1884
- 121 S 856** Enfants abandonnés : placement en nourrice, paiements aux parents nourriciers, demandes des nourriciers (vers 1881).
1881
- 121 S 1758** Répertoire alphabétique pour les enfants âgés de plus de 12 ans indiquant l'endroit où ils sont placés [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms de l'enfant, date de placement, nom et lieu de placement].
1883-1896
- 121 S 370** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1871 et 1884, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations]
1884
- 121 S 1681** Mutations survenues parmi les enfants trouvés, abandonnés et orphelins : listes nominatives. [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, dates d'entrée, de sortie ou décès, noms et prénoms des nourriciers, domicile, observations].
1888
- 121 S 371** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1879 et 1893, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations]
1893
- 121 S 372** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1878 et 1894, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations]
1894

- 121 S 373** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1880 et 1896, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations] 1895-1896
- 122 S 13/5** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : registre de contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1885 et 1898, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations] 1898
- 121 S 402** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1888 et 1901, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations] 1901
- 122 S 40/2** Assistance publique : registre de placements des pupilles de 13 à 21 ans [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des pupilles, date de naissance, noms et prénoms des patrons, résidence des patrons, sommes, observations]. 1907-1911
- 121 S 1678** Mutations survenues parmi les enfants assistés et moralement abandonnés : listes nominatives. [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, dates d'entrée, de sortie ou décès, noms et prénoms des nourriciers, domicile, observations]. 1909
- 121 S 1687** Mutations survenues parmi les enfants assistés et moralement abandonnés : listes nominatives. [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, dates d'entrée, de sortie ou décès, noms et prénoms des nourriciers, domicile, observations]. 1910
- 121 S 219** Enfants assistés (orphelins, abandonnés, trouvés) : contrôle du mouvement des enfants. [Enregistrement des enfants nés entre 1897 et 1911, colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, lieu de placement, observations] 1911

Dossiers individuels

- 121 S 1870** Enfant exposé Marie DUMEREAU. – Réclamations du nourricier M. Piétrement : pièces du jugement, correspondance. 1817-1820
- 121 S 1703** Enfants trouvés ou abandonnés : projet du compte ouvert à un enfant en nourrice ou pension pendant 12 ans. [Dossier individuel de Pierre LAFOND] 1820-1831
- 121 S 1699** Déclaration d'un enfant trouvé (Maurice SISOIX n° matricule 4059). 1838
- 121 S 750** Copie de l'acte de reconnaissance de Blanche RODRIGUEZ (n° matricule 2087), enfant trouvée de l'hôpital (24 juillet 1840). 1840

121 S 1727	Enfants assistés. – Demande de secours pour enfants indigents et orphelins pauvres : correspondance (Marie-Madeleine DORIER, Aglaé Elisa CHAMPION, Marie SANGLARD).	1841
121 S 1717	Enfants trouvés ou abandonnés : dossier individuel Petit Charles, placé chez les frères, venait d'Afrique (matricule n°4393). [voir 121S1740]	1841-1849
121 S 1750	Enfants assistés : certificat de décès [Alexis VERNOI]. [1 pièce]	1842
121 S 1746	Enfants trouvés. - Placement de deux enfants à l'hospice de Grenoble : déclaration de bonne réception. [Pierre RIVELEY matricule 5083 et Hyacinthe CROIX matricule 5106]	1845
121 S 1083	Enfants trouvés et abandonnés. - Relations avec l'administration hospitalière, famille nourricière de Marie BAUDE (matricule n°5284) réclame le paiement de ses gages : correspondance.	1848
121 S 825	Hospice de Romans. - Legs Marie Gastoud à Charles Isidore (enfant de l'hospice).	1851
121 S 1740	Enfants assistés. - Lettre de Charles GUILLEIN, ancien pupille, au maire de Romans et réponse de celui-ci. [voir 121S1717]	1855
121 S 1080	Enfants trouvés : extrait de naissance de Marianne DUMOULIN.	1857
121 S 1691	Enfants trouvés, abandonnés et orphelins : livret de placement d'un enfant au-dessous de 12 ans [FAURE, matricule 6614].	1859
121 S 932	Enfants abandonnés : bulletin d'exposition de François BUISSON (5 mars 1860).	1860
121 S 1736	Enfants assistés. - Demande d'indemnité pour secours de l'enfant Auguste TABARIN : certificat de bonne conduite de la nourrice.	1891
121 S 1753	Enfants assistés : dossier au nom de Sylvestre BARTILLON [vide].	1891-1892
121 S 891	Enfants assistés et abandonnés : dossier des pupilles Edouard Honoré et Léonce Blanche ROBIN.	1892-1898
121 S 869	Service des enfants assistés : dossier de la pupille Alphonsine Louise WALLACE (correspondance relative à l'admission, état des biens et achats de rentes par l'hospice).	1894
121 S 1064	Service des enfants assistés : dossier de la pupille Marie-Adèle-Louise BERTHET.	1895-1896
121 S 870	Service des enfants assistés : correspondance relative aux deniers pupillaires de Marius Louis MONIER.	1903
121 S 1726	Pupille Sébastien COLOMB: correspondance relative à un testament.	1909

Soins aux enfants (admission à l'hospice pour soins)

- 121 S 109** Registre d'entrée des enfants à l'hospice [colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, valide ou malade, dates d'entrée, de sortie, de décès, observations]. 1848
- 121 S 410** Registre d'entrée des enfants à l'hospice [colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, valide ou malade, dates d'entrée, de sortie, de décès, observations]. 1848-1849
- 121 S 405** Registre d'entrée des enfants à l'hospice [colonnes renseignées : n° d'ordre, n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, valide ou malade, dates d'entrée, de sortie, de décès, observations]. 1849
- 121 S 215** Enfants abandonnés : registre d'entrées et sorties à l'hospice pour diverses raisons. 1856-1857
- 121 S 216** Enfants assistés : registre d'entrées et sorties à l'hospice pour diverses raisons. 1861-1864
- 121 S 110** Registre d'entrée des enfants à l'hospice [colonnes renseignées : n° de matricule, noms et prénoms, date de naissance, valide ou malade, dates d'entrée, de sortie, de décès]. (septembre 1864-décembre 1868). 1864-1868
- 121 S 218** Enfants assistés : registre d'entrées et sorties à l'hospice pour diverses raisons. 1879-1882
- 121 S 406** Registre d'entrée à l'hospice pour raisons diverses des enfants abandonnés, adultes (13 à 21 ans) [colonnes renseignées : n° de matricule, nom de l'enfant, date de naissance, dates d'entrée et de sortie, observations (nom et lieu de placement)]. 1882-1884
- 121 S 407** Registre d'entrée à l'hospice pour raisons diverses des enfants abandonnés, adultes (13 à 21 ans) [colonnes renseignées : n° de matricule, nom de l'enfant, date de naissance, dates d'entrée et de sortie, observations (nom et lieu de placement)]. 1887-1891
- 122 S 13/4** Enfants assistés : registre de mutation [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, âge, dates de l'entrée à l'hospice, de sortie, causes du séjour, causes de la sortie]. 1897-1902
- 121 S 214** Enfants abandonnés : registre d'entrées et sorties à l'hospice pour maladie ou autres. 1900-1917

Note : Les documents suivants mentionnent l'ensemble des entrées à l'hôpital pour la période 1921-1951. Les enfants assistés sont indiqués comme une catégorie spécifique des malades admis à l'hôpital. Les noms des garçons puis des filles, sont listés successivement, en principe, en fin de registre.

121 S 150	Registre matricule des malades civils hommes et femmes : assistance médicale gratuite, malades, enfants, nouveau-nés, aliénés (31 décembre 1920).	1921-1923
121 S 129	Registre matricule : Hommes et femmes civils, indigents, malades, assistance médicale gratuite, enfants, aliénés (contient les pupilles de l'assistance publique année 1929).	1927
121 S 130	Registre matricule des entrées et sorties des malades, indigents, assistance médicale gratuite, enfants aliénés hommes et femmes.	1927-1928
121 S 132	Registre matricule des entrées et sorties hommes et femmes, indigents, malades, aliénés, enfants.	1930-1934
121 S 131	Registre matricule des entrées et sorties hommes et femmes, indigents, malades, assistance médicale gratuite, enfants, aliénés, suivis assurés sociaux.	1931-1932
121 S 145	Registre des enfants : entrées et sorties.	1931-1951
121 S 133	Registre matricule des entrées et sorties hommes et femmes, indigents, malades, aliénés, enfants.	1934-1935
121 S 134	Registre matricule des entrées et sorties hommes et femmes, malades, indigents, aliénés, enfants (1936-1937) Janvier 1938 comporte évacués Alsace Lorraine (1940-1941).	1936-1941
121 S 148	Registre matricule entrées hommes et femmes, indigents, domicile secours extrême, malades enfants, envoi en établissements spéciaux.	1938-1940
121 S 151	Registre matricule hommes et femmes, indigents, malades, enfants, domicile de secours extrême.	1941-1942
121 S 135	Registre matricule des entrées et sorties des hommes, femmes, malades civils, indigents, enfants.	1943
122 S 18	Registre matricule des malades civils : enfants (1944-1950), femmes (1946-1948).	1944-1950
121 S 111	Registre des entrées enfants masculins et féminins.	1951

Suivi des enfants

121 S 1695	Enfants assistés : certificats de vie rédigés par les curés ou les maires attestant que les nourrices se sont bien occupés des enfants placés et/ou qu'ils ont fait leur première communion.	1830-1842
-------------------	--	-----------

- 121 S 852** Hôtel-Dieu : répertoire ou tables alphabétiques des baptêmes conférés dans l'église de l'Hôtel-Dieu. 1832-1879
- 121 S 1704** Enfants trouvés ou abandonnés. - Etat des enfants qui ont atteint leur 12ème année : listes nominatives, certificats de vie rédigés par les curés ou les maires attestant que les nourrices se sont bien occupées des enfants placés et/ou qu'ils ont fait leur première communion. 1836-1837
- 121 S 1694** Enfants assistés : certificats de vie rédigés par curés ou maires attestant que les nourrices se sont bien occupés des enfants et qu'ils ont fait leur première communion. 1837-1843
- 121 S 1733** Enfants assistés : certificats de bonne conduite délivrés par les curés ou les maires pour les personnes désirant reprendre leur enfant. 1840-1845
- 121 S 1747** Enfants assistés : certificats de bonne conduite délivrés par les curés ou les maires pour les personnes désirant reprendre leur enfant. 1841-1846
- 121 S 1693** Enfants assistés : certificats de vie rédigés par curés ou maires attestant que les nourrices se sont bien occupés des enfants et qu'ils ont fait leur première communion. 1843-1844
- 121 S 1756** Registre religieux des enfants confiés à l'hospice [répertoire numérique par matricule. Colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants de l'hospice, date et église de baptême, de première communion, de confirmation, de mariage ou vœux, de sépulture]. 1850-1875
- 122S41/2** Enfants assistés : registre de distribution des vêtements supplémentaires [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms de l'enfant, date de naissance, date d'entrée à l'hospice, détail des vêtements distribués]. 1894-1911
- 121 S 1729** Enfants assistés. - Deniers pupillaires : état des sommes reçues pour le compte de chaque pupille, registre des versements et remboursements effectués à la Caisse d'épargne de Romans Bourg-de-Péage pour le compte des pupilles [colonnes renseignées : n° d'ordre, dates des versements, noms des pupilles, n° des livrets, versements, intérêts, bonifications, remboursements, observations]. 1900-1909
- 121 S 897** Enfants assistés. - Deniers pupillaires : registre des versements et remboursements effectués à la Caisse d'épargne de Romans Bourg-de-Péage pour le compte des pupilles [colonnes renseignées : n° d'ordre, dates des versements, noms des pupilles, n° des livrets, versements, intérêts, bonifications, remboursements, observations] (1908). Bonifications accordées aux pupilles pour dépôt à la Caisse d'épargne : listes nominatives parus dans les registres des arrêtés et avis de la préfecture [colonnes renseignées : n° matricule, n° livret caisse d'épargne, noms des pupilles, date de naissance, montant du dépôt, bonification] (1909). 1908-1909
- 121 S 871** Enfants assistés. – Attribution d'une prime de vingt francs aux pupilles de l'assistance publique lauréats du certificat d'études primaires : listes nominatives parues dans les registres des arrêtés de la préfecture. [1901 : Emile François GAUTHIER, Marie CHRISTOPHE, Marie Eugénie DUC, Charles VIGNAL, Jeanne SAUVEUR. 1902 : Marie

Joséphine RIOU, Marguerite Amandine PLACE, Marie Henriette FOURILLON, Louis Joseph FORET, Marie Joséphine BRERO, Albertine Marie CULTY, Paul Jules RITTON].

1901-1902

- 121 S 1724** Enfants assistés. – Attribution d'une prime de vingt francs aux pupilles de l'assistance publique lauréats du certificat d'études primaires : listes nominatives parues dans les registres des arrêtés de la préfecture. [1905 : Rose Baptistine GACON, Fernand DURAND, Geneviève Lucienne CHAVE, Marie-Thérèse BLACHON, Lucien Marcel AROD. 1906 : Marius BARBE, Camille Jeanne GRABET, Marie COSTE, Julie Joséphine GALIX). 1905-1906
- 121 S 1725** Enfants assistés. - Attribution d'une prime de vingt francs aux pupilles de l'assistance publique lauréats du certificat d'études primaires : notes. [Fernand DURAND, Geneviève Lucienne CHAVE, Lucien Marcel AROD] 1905
- 121 S 1723** Enfants assistés. - Bonifications accordées aux pupilles pour dépôt à la Caisse d'épargne : listes nominatives parus dans les registres des arrêtés et avis de la préfecture [colonnes renseignées : n° matricule, n° livret caisse d'épargne, noms des pupilles, date de naissance, montant du dépôt, bonification]. 1901-1905
- 121 S 1743** Enfants assistés. – Bonifications accordées aux pupilles pour dépôt à la Caisse d'épargne : listes nominatives parus dans les registres des arrêtés et avis de la préfecture [colonnes renseignées : n° matricule, n° livret caisse d'épargne, noms des pupilles, date de naissance, montant du dépôt, bonification, observations]. 1903-1905
- 121 S 1751** Pupilles de l'Assistance. - Bonification d'intérêt sur les versements effectués à la caisse d'épargne par les pupilles : certificat de la préfecture. 1904
- 121 S 1754** Enfants assistés. - Deniers pupillaires : état nominatif des pupilles qui bénéficient d'une bonification sur leur livret de caisse d'épargne. 1905-1907
- 121 S 324** Enfants assistés : registre de distribution des vêtements supplémentaires [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms de l'enfant, date de naissance, détail des vêtements distribués]. 1912-1919

Administration

Délibérations de la commission administrative

Note : La commission administrative de l'hospice prend acte des décisions du préfet concernant l'organisation du service des enfants assistés. A chaque dépôt d'enfants à l'hospice, la commission délibère sur son admission.

- 121 S 246** Registre des délibérations de la commission administrative. 1796-1810
- 121 S 247** Registre des délibérations de la commission administrative. 1810-1820
- 121 S 248** Registre des délibérations de la commission administrative plus table (9 avril 1820 - 19 décembre 1825). 1820-1825

121 S 249	Registre des délibérations de la commission administrative plus table (14 décembre 1825 - 1er octobre 1829).	1825-1829
121 S 250	Registre des délibérations de la commission administrative plus table (12 novembre 1835 - 19 septembre 1840).	1835-1840
121 S 251	Registre des délibérations de la commission administrative plus tables (29 septembre 1840 - 1er mars 1845).	1840-1845
121 S 252	Registre des délibérations de la commission administrative (22 mars 1845 - 15 février 1858).	1845-1858
121 S 253	Registre des délibérations de la commission administrative.	1858-1869
121 S 254	Registre des délibérations de la commission administrative plus table.	1869-1885
121 S 255	Registre des délibérations de la commission administrative.	1886-1891
121 S 256	Registre des délibérations de la commission administrative.	1891-1899
121 S 257	Registre des délibérations de la commission administrative plus table.	1900-1910
121 S 258	Registre des délibérations de la commission administrative.	1910-1921
121 S 259	Délibérations de la commission administrative.	1921-1928
121 S 260	Délibérations de la commission administrative.	1928-1932
121 S 71	Délibérations de la commission administrative (mars 1932-février 1939).	1932-1939
121 S 72	Délibérations de la commission administrative (mars 1939 à avril 1942).	1939-1942
121 S 73	Délibérations de la commission administrative (mai 1942 à octobre 1946).	1942-1946

Documents de gestion, correspondance

121 S 947	Hôpital. - Enfants abandonnés : instruction pour le service de la presse destinée à poser les colliers des enfants trouvés et abandonnés (après 1790).	1790
121 S 1711	Enfants trouvés ou abandonnés : copies de décret, lois, correspondance.	1792-1812
121 S 1710	Enfants à la charge de l'hôpital général : correspondance.	1797-1817
121 S 811	Hospice. - Enfants abandonnés : relevé par tranche d'âges.	1808
121 S 209	État général des enfants trouvés et abandonnés entretenus aux frais du gouvernement.	

		1811
122 S 12/2	Enfants assistés : règlement des enfants trouvés.	1812
121 S 1698	Enfants abandonnés et orphelins pauvres : extrait de l'arrêté préfectoral du 30 juillet 1812 relatif aux formalités à remplir pour leur admission.	1812
121 S 1078	Enfants trouvés, abandonnés et orphelins : feuilles d'enregistrement des paiements, certificats de vie et diverse correspondance.	1818-1864
121 S 1488	Demandes d'admission à l'hospice des enfants orphelins : extraits de délibérations de la commission administrative (dossiers classés par n°).	1819-1841
121 S 1705	Enfants trouvés ou abandonnés. - Commune d'Hauterives : correspondance.	1820
121 S 1697	Enfants assistés : lettre du maire de Montmiral demandant un rétribut pour un "tuteur".	1820
121 S 546	Enfants trouvés et abandonnés. - Démarcation des cantons (problème de compétence entre les hospices de Romans et Valence) : correspondance entre la commission administrative de l'hospice civil de Valence et les administrateurs des hospices de Romans.	1819-1821
121 S 1701	Enfants trouvés et abandonnés : comptes faits servant à établir le montant des mois de nourrices et de pension.	1821
121 S 1745	Enfants assistés : correspondance.	1820-1877
121 S 1749	Enfants assistés : correspondance des maires.	1820-1847
121 S 1735	Etat statistique des enfants trouvés et exposés et de leur mouvement.	1824-1835
121 S 1707	Enfants trouvés ou abandonnés : lettre du maire de Saint-Martin-en-Vercors.	1826
121 S 1708	Enfants trouvés ou abandonnés : courrier de la préfecture.	1826-1846
121 S 748	Commission administrative. - Extrait des délibérations au sujet de l'admission des enfants orphelins et familles indigentes.	1827
121 S 1077	Service des enfants trouvés et abandonnés : instruction préfectorale pour l'apposition de colliers.	1827
121 S 1752	Enfants assistés : correspondance.	1830-1909
121 S 1702	Hospice civil de Valence : extrait du rapport sur la visite faite en 1833 des enfants placés à la campagne.	1833

121 S 660	Enfants trouvés, abandonnés : directives préfectorales relatives au paiement des nourrices.	1835-1837
121 S 1713	Enfants trouvés ou abandonnés : correspondance.	1836-1849
121 S 1738	Enfants assistés : correspondance de la préfecture.	1836-1851
121 S 1728	Enfants assistés. – Demande d'admission enfants pauvres : correspondance.	1840
121 S 1721	Enfants assistés : correspondance des maires.	1840-1877
121 S 831	Hospice civil de Romans. - Enfants trouvés : formulaires (vierges) relatifs au placement des enfants en nourrice (vers 1840).	1840
121 S 1700	Enfants abandonnés : lettres du receveur de l'hospice relatives aux états de paiement des nourrices.	1840
121 S 1716	Enfants trouvés ou abandonnés : cahier d'observation sur le service.	1839-1850
121 S 1720	Enfants trouvés ou assistés : correspondance de la préfecture.	1843-1877
121 S 1709	Enfants trouvés ou abandonnés. - Inspection : remarques suite à la vérification des titres d'admission.	1846
121 S 1744	Enfants assistés. - Inspection du service des enfants trouvés et des établissements de bienfaisance : correspondance.	1846-1847
121 S 1739	Enfants assistés. - Proposition d'une nourrice : correspondance du maire de Brette.	1851
121 S 1719	Service des enfants assistés : correspondance.	1858-1877
121 S 1706	Enfants trouvés ou abandonnés : lettre du maire de Romans demandant des renseignements sur un enfant.	1870
121 S 1722	Enfants assistés : correspondance de la préfecture.	1877-1909
121 S 1737	Enfants assistés et moralement abandonnés. - Protection des enfants du premier âge : rapport de l'inspecteur départemental sur la situation du service.	1897
121 S 1730	Enfants assistés. - Livret de caisse d'épargne et placement des enfants assistés de 13 à 21 ans : extrait du registre des délibérations de la commission administrative.	1899
121 S 1491	Hospice : cahier des charges, clauses et conditions pour l'adjudication des fournitures nécessaires à l'hôpital-hospice et au nouvel hospice de Romans et des vêtements nécessaires au service des enfants assistés.	1911

Comptabilité

121 S 203	Livre de payement des nourrices et secours à domicile.	1794-1795
121 S 204	Livres de payement des nourrices.	1795-1801
121 S 205	Livre de payement des nourrices.	1801-1804
121 S 629	Etat des avances faites par l'hospice pour le paiement des mois de nourrice et pensions des enfants abandonnés à la charge du gouvernement.	1804
122 S 13/1	Enfants assistés : états des mois de nourrice ou de pension (listes nominatives) [colonnes renseignées : n° matricule, noms des enfants, âge, lieux où ils sont en nourrice, noms des nourrices ou nourriciers, nombre de jours de nourrice, prix, totaux, observations].	1807-1811
121 S 206	Livre de payement des nourrices.	1809-1818
121 S 1696	Enfants assistés : états des sommes dues à l'hospice par le département pour frais de nourrices.	1810-1814
121 S 208	Livres des nourrices (sommes dues par le département).	1817-1825
121 S 207	Livre de payement des nourrices.	1818-1824
121 S 452	Registre des comptes des fermiers des domaines de l'hospice (avril 1845-1849). A partir de la page 27 : compte des livrets de caisse d'épargne des enfants assistés avant leur majorité (1878-1889).	1845-1889
122 S 12/4	Enfants assistés : registre de paiement des nourrices [classement par communes. Colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, dates de naissance, de placement, noms des nourrices, sommes à payer].	1862-1898
121 S 668	Comptabilité du receveur : correspondance du receveur général des finances avec le receveur de l'hospice au sujet du paiement des nourrices.	1863
121 S 1690	Enfants assistés : relevé des sommes restant à payer sur les mandats de nourrices.	1866-1876
121 S 1684	Enfants assistés : relevé des sommes restant à payer sur les mandats des mois de nourrice.	1870-1871
121 S 1683	Enfants assistés : relevé des sommes restant à payer sur les mandats des mois de nourrice.	1871
121 S 1682	Enfants assistés : relevé des sommes restant à payer sur les mandats.	1880
121 S 1416	Enfants assistés : état des dépenses à rembourser à l'hospice pour la fourniture de la layette (état nominatif).	1889

122 S 12/3	Enfants assistés : livre de comptes.	1893-1903
122 S 40/1	Assistance publique : registre de comptes.	1899-1900
121 S 384	Registre de paiement pour mois de nourrice et de pensions des enfants assistés [classé par communes de résidence des nourrices, colonnes renseignées : n° de matricule, noms et prénoms des enfants assistés, date de naissance, date de placement, noms et prénoms des nourriciers, sommes à payer].	1901
121 S 1679	Enfants assistés : état des dépenses à rembourser à l'hôpital-hospice pour fourniture de vêtements.	1906
121 S 1680	Enfants assistés : état des dépenses à rembourser à l'hôpital-hospice pour fourniture de layettes.	1906
121 S 1692	Enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés : état des dépenses à rembourser à l'hospice pour frais de séjour des enfants [colonnes renseignées : n° matricule, noms et prénoms des enfants, âge, dates d'entrée et de sortie de l'hospice, nombre de journées de présence, prix de la journée, montant de la dépense, cause du séjour à l'hospice, cause de la sortie de l'hospice].	1940

Annexes

Définitions

- Enfant assisté :** Désigne depuis les lois de 1904, l'ensemble des enfants bénéficiant de l'aide publique : soit des « secours temporaires » pour les enfants de familles « indigentes », soit la prise en charge totale jusqu'à leur majorité pour les enfants abandonnés, trouvés ou maltraités par leurs parents, donc placés sous la tutelle de l'Etat.
- Enfant déposé :** Enfant abandonné présenté en hospice, dans un tour ou en « bureau ouvert ».
- Enfant en dépôt :** Enfant sans protection ni moyens d'existence suite à l'hospitalisation ou à la détention de ses parents ou de l'un d'entre eux. Il est alors pris en charge temporairement par le service des enfants assistés et placés dans un hospice dépositaire.
- Enfant exposé :** Désigne un enfant trouvé dans un lieu public. Cet acte est considéré comme un infanticide.
- Enfant légitime :** Enfant né de parents unis par le mariage. Un enfant né hors mariage peut être légitimé par son père ou par l'époux de la mère.
- Enfant naturel :** Enfant né hors mariage, légitimé ou non par sa mère et/ ou son père.
- Enfant de la Patrie :** Expression utilisée pour désigner les « ci-devant enfants trouvés, exposés ou abandonnés » à partir du 4 juillet 1793, suite à la loi du 28 juin 1793. Ils étaient appelés sous l'Ancien Régime, enfants abandonnés ou trouvés.
- Hospice dépositaire :** Hospice désigné au niveau de l'arrondissement puis du département par les préfets pour recevoir l'ensemble des enfants assistés, c'est-à-dire protégés par l'Etat ou placés sous sa tutelle.
- Pupille de l'Assistance publique :** Appellation des enfants mis sous la tutelle de l'Etat à partir de la loi du 10 janvier 1849 qui crée les services départementaux déconcentrés de l'Assistance publique dépendant du ministère de l'Intérieur.
- Pupille de l'Etat :** Appellation des enfants mis sous la tutelle de l'Etat, à partir de la loi de 1811. Elle remplace celle donnée aux enfants à la Révolution : « Orphelins de la Patrie », jusqu'en 1849 où l'on parlera de « pupille de l'Assistance publique ». L'appellation « Pupille de l'Etat » sera reprise à partir de la loi du 15 avril 1943.
- Pupille de la Nation :** Expression mise en place par la loi du 27 juillet 1917 qui met à la charge des pouvoirs publics l'éducation et les soins aux enfants des soldats morts ou blessés sur les champs de bataille durant la Première Guerre mondiale. A ne pas confondre avec les pupilles de l'Etat ou les pupilles de l'Assistance publique.

Tour d'abandon : « un tour est formé d'un cylindre en bois inséré dans un mur, partagé en deux parties et qui tourne sur lui-même. Côté rue, une étagère permet de déposer le bébé. La personne qui vient d'exposer un enfant avertit l'employé ou la religieuse par une petite sonnette. A l'intérieur, il suffit de faire tourner le cylindre pour que l'enfant arrive doucement dans l'intérieur de l'hospice. Le bébé ne subissait aucun dommage, et la mère pouvait s'en aller sans crainte, sinon sans remords. Ce fut un progrès qui fit quasiment disparaître les infanticides ou les abandons de nouveau-nés dans les fosses d'aisance, les dépotoirs et les rivières. » (extrait de SERRE Robert, *Les sages-femmes. - La mortalité infantile ; Abandon d'enfants aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e registres de Crest ; Victorine Venouil, sage-femme ordinaire, Etudes drômoises : la revue du patrimoine de la Drôme (55Per), 2018/12, n°76, p.16-24 (55Per6/76/04)).*

Repères historiques nationaux et locaux

Ancien régime : L'assistance aux enfants trouvés et abandonnés est prise en charge par les œuvres de charité. Cette aide est exclusivement d'ordre privé ou religieux.

A Romans, avant la création de l'Aumône générale au XIV^e siècle, la ville aidée par la Charité privée, était chargée de l'entretien des enfants trouvés.

Révolution : La loi du 28 juin 1793 laïcise les secours par la prise en charge des enfants par la République. Les enfants abandonnés sont déclarés « enfants de la Patrie ». Des bureaux de bienfaisance sont créés. Des secours sont notamment accordés aux filles-mères.

La loi du 27 frimaire an V (17 décembre 1796) avec l'arrêté du 30 ventôse an V (20 mars 1797) met en place les grands principes de la République pour l'assistance aux enfants trouvés et abandonnés. Elle prévoit notamment que les enfants abandonnés soient accueillis gratuitement dans les hospices civils.

La loi du 15 pluviôse an XIII (4 février 1805) attribue la tutelle des enfants trouvés aux commissions administratives des hospices.

XIX^e siècle : Le décret impérial du 19 janvier 1811 définit très précisément les différentes catégories d'enfants assistés : trouvés, abandonnés et orphelins pauvres, dont il confirme la prise en charge par les hospices et le département, pour ce qui concerne leur entretien, jusqu'à l'âge de douze ans. Il rend officiel et obligatoire la création d'un service préfectoral dédié à l'aide aux enfants abandonnés et trouvés appelé « service des enfants abandonnés et trouvés ». Ce décret indique également qu'un seul hospice par arrondissement est autorisé à être dépositaire de ces enfants. Les tours d'abandon sont officiellement légalisés par ce décret.

La loi du 10 janvier 1849 crée l'Assistance publique. C'est désormais un service de l'Etat, déconcentré dans chaque département qui prend en charge toutes les actions en faveur de l'aide sociale et médicale de la population, dont les enfants abandonnés.

A Romans, par suite de l'arrêté préfectoral du 2 avril 1819, on construit un tour qui, rendant les expositions beaucoup plus faciles, en augmente naturellement le nombre.

L'hospice de Romans, du fait de sa situation géographique reçoit beaucoup d'enfants de l'Isère.

1825 (21 février) : Par arrêté préfectoral, les dépôts de Crest et Montélimar sont supprimés. Les enfants devront être transférés respectivement sur ceux de Romans et Valence.

1829 (15 mai) : Par arrêté préfectoral, le dépôt de Valence est supprimé. L'hôpital ne reçoit plus les enfants trouvés et abandonnés qui sont envoyés à Romans, désigné comme dépôt central et unique de tous les enfants exposés dans le département de la Drôme.

De 1829 à 1845, Romans est le seul hospice dépositaire.

En 1845, le tour d'abandon de l'hospice de Romans est supprimé. Un arrêté du préfet du 16 avril 1845 accorde des secours mensuels en argent aux filles-mères indigentes qui consentent à garder et nourrir leurs enfants. Cette mesure permet de réduire le nombre d'enfants.

L'arrêté préfectoral du 1^{er} janvier 1862 maintient l'hospice de Romans comme seul établissement dépositaire de la Drôme, avec la charge des dépenses intérieures et y crée en outre un service gratuit de maternité en faveur des femmes indigentes.

XX^e siècle :

La loi des 27-28 juin 1904 stipule que les abandons d'enfants se font désormais à bureau ouvert. Les mères présentent leur enfant dans un local ouvert jour et nuit, sans autre témoin que la personne préposée aux admissions de l'hospice. Cette loi renforce aussi le principe d'une période de « dépôt », donnant un mois à la mère pour revenir sur sa décision.

En 1956, l'ensemble des services chargés des enfants assistés prend le nom d'Aide sociale à l'enfance puis est rattaché en 1964 à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS). A la suite des lois de décentralisation de 1982, la charge des pupilles est transférée de l'Etat aux départements.

Sources : CHEVALIER (Jean-André-Ulysse, docteur), *Essais historiques sur les hôpitaux et les institutions charitables de la ville de Romans*, Chenevier et Chavet, Valence, 1865,

FAURE (M.) [Direction] ; FRAISSE (Angélique) [Auteur], *L'hôpital de Romans au XIX^e siècle (1830-1851) : entre charité et médecine*, Mémoire universitaire Université Jean-Moulin Lyon 3, Lyon, 1998,

SERRE Robert, *Les sages-femmes. - La mortalité infantile ; Abandon d'enfants aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e registres de Crest ; Victorine Venouil, sage-femme ordinaire*, Etudes drômoises : la revue du patrimoine de la Drôme (55Per), 2018/12,

Site internet des archives départementales d'Indre-et-Loire,

Site internet des archives départementales de la Vendée.